

**Délibération n°2020-03****Compte administratif 2019 et Affectation des
résultats**

L'an deux mil vingt, le dix-huit février à dix heures trente, l'Assemblée Générale, légalement convoquée le 5 février 2020, s'est réunie à l'Espace Clara à Clères, sous la présidence de Monsieur Laurent VASSET, Président du SIDESA.

Secrétaire de séance : Pierre VAN de VYVER (SIGE Bray Bresle Picardie)

Présents :

- | | |
|---|---|
| 1. Jean-Pierre PETIT (SIAEPA Auffay Tôtes) | 22. Emmanuel de BAILLIENCOURT (SIAEP Mont-Cauvaire) |
| 2. André BAYART (SIAEPANC Blangy Bouttencourt) | 23. Thierry LANGLOIS (Commune de Montville) |
| 3. Philippe PECKRE (Commune de Bosc le Hard) | 24. Nathalie THIERRY (SIAEPA Montville) |
| 4. Pierre VAN de VYVER (SIGE Bray-Bresle-Picardie) | 25. Hervé GUERARD (SIAEPA O2Bray) |
| 5. Jérôme GRISEL (SAEPA Bray Sud) | 26. Christophe FROMENTIN (SIAEPA Plateau d'Aliermont) |
| 6. Gérard LEGAY (SMEA Caux Central) | 27. Hervé CAILLOUEL (CC Roumois Seine) |
| 7. Pierre VIGREUX (SIEA Caux Nord Est) | 28. Philippe COTE (SMAEPA St Laurent en Caux) |
| 8. Didier FERON (SMBV Caux Seine) | 29. Didier BREARD (Commune de St Nicolas d'Aliermont) |
| 9. Didier FERON (CA Caux Vallée de Seine) | 30. Jacky HUCHER (Commune de Saint Saëns) |
| 10. Pascal LECOURT (SIAEPA Colleville) | 31. Jean-Pierre FLEURBAEY (Commune de Serqueux) |
| 11. Daniel FREBOURG (CC Côte d'Albâtre) | 32. Michel ROQUET (SIAEPA Sigy en Bray) |
| 12. Jean-Claude HAUTECOEUR (Commune de Cottevrard) | 33. Xavier VANDENBULCKE (SMAEPA de Sierville) |
| 13. Robert CHARBONNIER (SIAEPA Crevon) | 34. Michel COQUATRIX (CC Terroir de Caux) |
| 14. Christian DUCROCQ (SIAEPA Cuy St Fiacre) | 35. Chantal BENOIT (SAEPA Vallée de l'Eaulne) |
| 15. Annie PIMONT (CA Région Dieppoise) | 36. Antoine SERVAIN (SMBV Valmont & Ganzeville) |
| 16. Michel FILLOCQUE (SIAEPA Doudeville) | 37. Bernard CAILLAUD (Commune de Forges-les-Eaux) |
| 17. Michel FILLOCQUE (SMBV Durdent, St Valéry & Veulettes) | 38. Alfred TRASSY-PAILLOGUES (SMAEPA Yerville) |
| 18. Philippe DION (SEA Forges Est) | |
| 19. Dany GUESDON (Commune de Gaillefontaine) | |
| 20. Alain LEFEBVRE (SIAEPA Grigneuseville Bellencombre) | |
| 21. Georges MOLMY (SIAEPA Les 3 Sources Cailly Varenne Béthune) | |

Pouvoirs :

- Michel CORTINOVIS (SMBV Austreberthe-Saffimbec) a donné pouvoir à Laurent VASSET (SMAEPA de Valmont)
- Bastien CORITON (PNRBSN) a donné pouvoir à Didier FERON (CACVS)
- Marie-Laure DUFOUR (CA Région Dieppoise) a donné pouvoir à Annie PIMONT (CA Région Dieppoise)

Assistaient également à la séance :

Claire ROCHELLE (SIDESA) ; Kaïma DJOUBRI (SIDESA) ; Delphine BOURLIER (SIDESA) ; Cécile PAQUIN (SIDESA) ; François-Xavier RIMBOURG (SIDESA) ; Steve VIBERT (SIDESA), Céline GÂTEL (SIDESA), Honorine MABIRE (SIDESA), Thomas GINER-BRION (SIDESA) ; Elise LEROUX (SIDESA) ; Victor LEDOUX (SIDESA) ; Estelle HUSSON (SIDESA) ; Gilbert GREAU, Isabelle GRISEL (SAEPA Bray Sud) ; Sébastien LIGERGE (Conseil Départemental 76) ; Rachel MESLAGE (Commune de Guiseniers) ; René HAVARD (Commune d'Omonville) ; Gilles DESLOGES (Saur) ; Nathalie ALLEAU (SIAEPA Sigy en Bray) ; François HOMER (VEOLIA) ; Yves BERNET (STGS) ; Amélie BOUTILLIER (CC Terroir de Caux).

SIDESA

28 rue Alfred Kastler - 76130 MONT SAINT AIGNAN - Tél. : 02 32 18 47 47 - Fax. : 02 32 18 47 49

www.sidesa.fr - E-mail : sidesa@sidesa.fr

Siret 257 603 894 000 37



Vu l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, Monsieur Laurent VASSET, Président, ouvre la séance et fait procéder à l'élection du Président de séance au titre du vote du compte administratif 2019.

Monsieur Pierre VAN DE VYVER est élu à l'unanimité, président de la séance au titre du vote du compte administratif.

Monsieur Pierre VAN DE VYVER présente le compte administratif 2019 du budget général.

A la clôture de l'exercice 2019, les résultats s'établissent ainsi :

Fonctionnement	
Dépenses (a)	634 226,02 €
Recettes (b)	752 674,77 €
Résultat de fonctionnement (c=b-a)	118 448,75 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (d)	223 329,33 €
Résultat de clôture 2019 (e=c+d)	341 778,31 €

Investissement		
Recettes	Recettes N (a)	107 518,19 €
	Excédent N-1 investissement (b)	2 886,60 €
	Recettes totales (c=a+b)	110 404,79 €
Dépenses	Dépenses N (d)	98 357,43 €
	Déficit N-1 investissement (e)	0,00 €
	Dépenses totales (f=d+e)	98 357,43 €
Solde d'exécution (g=c-f)		12 047,36 €
Restes à réaliser	Recettes	0,00 €
	Dépenses	75 000,00 €
	Solde (h)	-75 000,00 €
Besoin de financement de l'investissement 2019 (i=g+h)		-62 952,64 €

En rapprochant les sections, on constate donc :

Résultats 2019	
Excédent de fonctionnement	341 778,31 €
Besoin de financement de l'investissement (y compris restes à réaliser)	-62 952,64 €
Résultat global de clôture	278 825,67 €



En tenant compte des résultats ci-dessus, il est proposé à l'affectation des résultats comme suit :

Affectation sur l'exercice 2020	
Compte 1068 (part du résultat de fonctionnement affecté en investissement)	62 952,64 €
Report à nouveau de fonctionnement au chapitre 002 (recettes)	278 825,67 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (recettes)	12 047,36 €

Après en avoir délibéré, en l'absence de Monsieur Laurent VASSET, sorti de la salle, l'Assemblée Générale, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif 2019 et l'affectation des résultats comme suit :
 - Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 : 341 778,31 € ;
 - Le besoin de financement de l'investissement de l'exercice 2019 (y compris les restes à réaliser) : -62 952,64 € ;
 - Le résultat est affecté de la manière suivante :
 - 278 825,67€ à la section de fonctionnement « excédent antérieur » article 002 ;
 - 12 047,36€ à la section d'investissement « solde d'exécution reporté » article 001 en recettes ;
 - 62 952,64€ à l'article 1068 en recettes d'investissement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de l'Assemblée.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le et de la publication le

Le Président,



Laurent VASSET

**Délibération n°2020-04**

Budget Primitif 2020

L'an deux mil vingt, le dix-huit février à dix heures trente, l'Assemblée Générale, légalement convoquée le 5 février 2020, s'est réunie à l'Espace Clara à Clères, sous la présidence de Monsieur Laurent VASSET, Président du SIDESA.

Secrétaire de séance : Pierre VAN de VYVER (SIGE Bray Bresle Picardie)

Présents :

- | | |
|---|---|
| 1. Jean-Pierre PETIT (SIAEPA Auffay Tôtes) | 22. Emmanuel de BAILLIENCOURT (SIAEP Mont-Cauvaire) |
| 2. André BAYART (SIAEPANC Blangy Bouttencourt) | 23. Thierry LANGLOIS (Commune de Montville) |
| 3. Philippe PECKRE (Commune de Bosc le Hard) | 24. Nathalie THIERRY (SIAEPA Montville) |
| 4. Pierre VAN de VYVER (SIGE Bray-Bresle-Picardie) | 25. Hervé GUERARD (SIAEPA O2Bray) |
| 5. Jérôme GRISEL (SAEPA Bray Sud) | 26. Christophe FROMENTIN (SIAEPA Plateau d'Aliermont) |
| 6. Gérard LEGAY (SMEA Caux Central) | 27. Hervé CAILLOUEL (CC Roumois Seine) |
| 7. Pierre VIGREUX (SIEA Caux Nord Est) | 28. Philippe COTE (SMAEPA St Laurent en Caux) |
| 8. Didier FERON (SMBV Caux Seine) | 29. Didier BREARD (Commune de St Nicolas d'Aliermont) |
| 9. Didier FERON (CA Caux Vallée de Seine) | 30. Jacky HUCHER (Commune de Saint Saëns) |
| 10. Pascal LECOURT (SIAEPA Colleville) | 31. Jean-Pierre FLEURBAEY (Commune de Serqueux) |
| 11. Daniel FREBOURG (CC Côte d'Albâtre) | 32. Michel ROQUET (SIAEPA Sigy en Bray) |
| 12. Jean-Claude HAUTECOEUR (Commune de Cottevrard) | 33. Xavier VANDENBULCKE (SMAEPA de Sierville) |
| 13. Robert CHARBONNIER (SIAEPA Crevon) | 34. Michel COQUATRIX (CC Terroir de Caux) |
| 14. Christian DUCROCQ (SIAEPA Cuy St Fiacre) | 35. Chantal BENOIT (SAEPA Vallée de l'Eaulne) |
| 15. Annie PIMONT (CA Région Dieppoise) | 36. Laurent VASSET (SMAEPA Valmont) |
| 16. Michel FILLOCQUE (SIAEPA Doudeville) | 37. Antoine SERVAIN (SMBV Valmont & Ganzeville) |
| 17. Michel FILLOCQUE (SMBV Durdent, St Valéry & Veulettes) | 38. Bernard CAILLAUD (Commune de Forges-les-Eaux) |
| 18. Philippe DION (SEA Forges Est) | 39. Alfred TRASSY-PAILLOGUES (SMAEPA Yerville) |
| 19. Dany GUESDON (Commune de Gaillefontaine) | |
| 20. Alain LEFEBVRE (SIAEPA Grigneuseville Bellencombre) | |
| 21. Georges MOLMY (SIAEPA Les 3 Sources Cailly Varenne Béthune) | |

Pouvoirs :

- Michel CORTINOVIS (SMBV Austreberthe-Saffimbec) a donné pouvoir à Laurent VASSET (SMAEPA de Valmont)
- Bastien CORITON (PNRBSN) a donné pouvoir à Didier FERON (CACVS)
- Marie-Laure DUFOUR (CA Région Dieppoise) a donné pouvoir à Annie PIMONT (CA Région Dieppoise)

Assistaient également à la séance :

Claire ROCHELLE (SIDESA) ; Kaïma DJOUBRI (SIDESA) ; Delphine BOURLIER (SIDESA) ; Cécile PAQUIN (SIDESA) ; François-Xavier RIMBOURG (SIDESA) ; Steve VIBERT (SIDESA) ; Céline GÂTEL (SIDESA) ; Honorine MABIRE (SIDESA) ; Thomas GINER-BRION (SIDESA) ; Elise LEROUX (SIDESA) ; Victor LEDOUX (SIDESA) ; Estelle HUSSON (SIDESA) ; Gilbert GREAUME, Isabelle GRISEL (SAEPA Bray Sud) ; Sébastien LIGERGE (Conseil Départemental 76) ; Rachel MESLAGE (Commune de Guiseniers) ; René HAVARD (Commune d'Omonville) ; Gilles DESLOGES (Saur) ; Nathalie ALLEAU (SIAEPA Sigy en Bray) ; François HOMER (VEOLIA) ; Yves BERNET (STGS) ; Amélie BOUTILLIER (CC Terroir de Caux).

SIDESA

28 rue Alfred Kastler - 76130 MONT SAINT AIGNAN - Tél. : 02 32 18 47 47 - Fax. : 02 32 18 47 49

www.sidesa.fr - E-mail : sidesa@sidesa.fr

Siret 257 603 894 000 37



Monsieur le Président présente les perspectives de travail 2020 et le projet de budget primitif 2020.

Le budget de la section de fonctionnement s'élève à 1 013 128,67 € dont :

DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	230 085,00 €	013	Atténuation de charges	7 300,00 €
012	Charges de personnel	676 700,00 €	70	Produits de gestion courante	414 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	3,00 €	74	Subventions et participations	313 000,00 €
66	Charges financières	14 050,00 €	75	Autres produits de gestion courante	3,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	77	Produits exceptionnels	0,00 €
042	Dotations aux amortissements	7 000,00 €	002	Excédent antérieur	278 825,67 €
022	Dépenses imprévues	59 590,67 €			
023	Virement à la section investissement	25 700,00 €			
TOTAL		1 013 128,67 €	TOTAL		1 013 128,67 €

Le budget de la section d'investissement s'élève à 110 000,00 €

DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
16	Emprunt	21 000,00 €	1068	Affectation résultat	62 952,64 €
20	Immobilisations incorporelles	4 600,00 €	10222	FCTVA	100,00 €
21	Immobilisations corporelles	9 400,00 €	16	Emprunt en euros	0,00 €
23	Immobilisations en cours	75 000,00 €	040	Amortissement des immobilisations	7 000,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	25 700,00 €
001	Solde d'exécution reporté	0.00 €	001	Solde d'exécution reporté	12 047,36 €
TOTAL		110 000.00€	TOTAL		110 000.00€



Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale, à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget primitif 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter toutes subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de l'Assemblée.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le et de la publication le

Le Président,



Laurent VASSET



Délibération n°2020-01

Rapport d'activité de l'année 2019

L'an deux mil vingt, le dix-huit février à dix heures trente, l'Assemblée Générale, légalement convoquée le 5 février 2020, s'est réunie à l'Espace Clara à Clères, sous la présidence de Monsieur Laurent VASSET, Président du SIDESA.

Secrétaire de séance : Pierre VAN de VYVER (SIGE Bray Bresle Picardie)

Présents :

- | | |
|---|---|
| 1. Jean-Pierre PETIT (SIAEPA Auffay Tôtes) | 22. Emmanuel de BAILLIENCOURT (SIAEP Mont-Cauvaire) |
| 2. André BAYART (SIAEPANC Blangy Bouttencourt) | 23. Thierry LANGLOIS (Commune de Montville) |
| 3. Philippe PECKRE (Commune de Bosc le Hard) | 24. Nathalie THIERRY (SIAEPA Montville) |
| 4. Pierre VAN de VYVER (SIGE Bray-Bresle-Picardie) | 25. Hervé GUERARD (SIAEPA O2Bray) |
| 5. Jérôme GRISEL (SAEPA Bray Sud) | 26. Christophe FROMENTIN (SIAEPA Plateau d'Aliermont) |
| 6. Gérard LEGAY (SMEA Caux Central) | 27. Hervé CAILLOUEL (CC Roumois Seine) |
| 7. Pierre VIGREUX (SIEA Caux Nord Est) | 28. Philippe COTE (SMAEPA St Laurent en Caux) |
| 8. Didier FERON (SMBV Caux Seine) | 29. Didier BREARD (Commune de St Nicolas d'Aliermont) |
| 9. Didier FERON (CA Caux Vallée de Seine) | 30. Jacky HUCHER (Commune de Saint Saëns) |
| 10. Pascal LECOURT (SIAEPA Colleville) | 31. Jean-Pierre FLEURBAEY (Commune de Serqueux) |
| 11. Daniel FREBOURG (CC Côte d'Albâtre) | 32. Michel ROQUET (SIAEPA Sigy en Bray) |
| 12. Jean-Claude HAUTECOEUR (Commune de Cottevrad) | 33. Xavier VANDENBULCKE (SMAEPA de Sierville) |
| 13. Robert CHARBONNIER (SIAEPA Crevon) | 34. Michel COQUATRIX (CC Terroir de Caux) |
| 14. Christian DUCROCQ (SIAEPA Cuy St Fiacre) | 35. Chantal BENOIT (SAEPA Vallée de l'Eaulne) |
| 15. Annie PIMONT (CA Région Dieppoise) | 36. Laurent VASSET (SMAEPA Valmont) |
| 16. Michel FILLOCQUE (SIAEPA Doudeville) | 37. Antoine SERVAIN (SMBV Valmont & Ganzeville) |
| 17. Michel FILLOCQUE (SMBV Durdent, St Valery & Veulettes) | 38. Bernard CAILLAUD (Commune de Forges-les-Eaux) |
| 18. Philippe DION (SEA Forges Est) | 39. Alfred TRASSY-PAILLOGUES (SMAEPA Yerville) |
| 19. Dany GUESDON (Commune de Gaillefontaine) | |
| 20. Alain LEFEBVRE (SIAEPA Grigneuseville Bellencombres) | |
| 21. Georges MOLMY (SIAEPA Les 3 Sources Cailly Varenne Béthune) | |

Pouvoirs :

- Michel CORTINOVIS (SMBV Austreberthe-Saffimbec) a donné pouvoir à Laurent VASSET (SMAEPA de Valmont)
- Bastien CORITON (PNRBSN) a donné pouvoir à Didier FERON (CACVS)
- Marie-Laure DUFOUR (CA Région Dieppoise) a donné pouvoir à Annie PIMONT (CA Région Dieppoise)

Assistaient également à la séance :

Claire ROCHELLE (SIDESA) ; Kaïma DJOUBRI (SIDESA) ; Delphine BOURLIER (SIDESA) ; Cécile PAQUIN (SIDESA) ; François-Xavier RIMBOURG (SIDESA) ; Steve VIBERT (SIDESA), Céline GÂTEL (SIDESA), Honorine MABIRE (SIDESA), Thomas GINER-BRION (SIDESA) ; Elise LEROUX (SIDESA) ; Victor LEDOUX (SIDESA) ; Estelle HUSSON (SIDESA) ; Gilbert GREAUME, Isabelle GRISEL (SAEPA Bray Sud) ; Sébastien LIGERGE (Conseil Départemental 76) ; Rachel MESLAGE (Commune de Guiseniers) ; René HAVARD (Commune d'Omonville) ; Gilles DESLOGES (Saur) ; Nathalie ALLEAU (SIAEPA Sigy en Bray) ; François HOMER (VEOLIA) ; Yves BERNET (STGS) ; Amélie BOUTILLIER (CC Terroir de Caux).



Monsieur le Président relate le rapport d'activité du SIDESA pour l'année 2019.
Il propose à l'Assemblée Générale de l'adopter.
Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport d'activité pour l'année 2019.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de l'Assemblée.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le et de la publication le

Le Président,



Laurent VASSET

**Délibération n°2020-02**

Compte de gestion 2019

L'an deux mil vingt, le dix-huit février à dix heures trente, l'Assemblée Générale, légalement convoquée le 5 février 2020, s'est réunie à l'Espace Clara à Clères, sous la présidence de Monsieur Laurent VASSET, Président du SIDESA.

Secrétaire de séance : Pierre VAN de VYVER (SIGE Bray Bresle Picardie)

Présents :

- | | |
|---|---|
| 1. Jean-Pierre PETIT (SIAEPA Auffay Tôtes) | 22. Emmanuel de BAILLIENCOURT (SIAEP Mont-Cauvaire) |
| 2. André BAYART (SIAEPANC Blangy Bouttencourt) | 23. Thierry LANGLOIS (Commune de Montville) |
| 3. Philippe PECKRE (Commune de Bosc le Hard) | 24. Nathalie THIERRY (SIAEPA Montville) |
| 4. Pierre VAN de VYVER (SIGE Bray-Bresle-Picardie) | 25. Hervé GUERARD (SIAEPA O2Bray) |
| 5. Jérôme GRISEL (SAEPA Bray Sud) | 26. Christophe FROMENTIN (SIAEPA Plateau d'Aliermont) |
| 6. Gérard LEGAY (SMEA Caux Central) | 27. Hervé CAILLOUEL (CC Roumois Seine) |
| 7. Pierre VIGREUX (SIEA Caux Nord Est) | 28. Philippe COTE (SMAEPA St Laurent en Caux) |
| 8. Didier FERON (SMBV Caux Seine) | 29. Didier BREARD (Commune de St Nicolas d'Aliermont) |
| 9. Didier FERON (CA Caux Vallée de Seine) | 30. Jacky HUCHER (Commune de Saint Saëns) |
| 10. Pascal LECOURT (SIAEPA Colleville) | 31. Jean-Pierre FLEURBAEY (Commune de Serqueux) |
| 11. Daniel FREBOURG (CC Côte d'Albâtre) | 32. Michel ROQUET (SIAEPA Sigy en Bray) |
| 12. Jean-Claude HAUTECOEUR (Commune de Cottevrard) | 33. Xavier VANDENBULCKE (SMAEPA de Sierville) |
| 13. Robert CHARBONNIER (SIAEPA Crevon) | 34. Michel COQUATRIX (CC Terroir de Caux) |
| 14. Christian DUCROCQ (SIAEPA Cuy St Fiacre) | 35. Chantal BENOIT (SAEPA Vallée de l'Eaulne) |
| 15. Annie PIMONT (CA Région Dieppoise) | 36. Laurent VASSET (SMAEPA Valmont) |
| 16. Michel FILLOCQUE (SIAEPA Doudeville) | 37. Antoine SERVAIN (SMBV Valmont & Ganzeville) |
| 17. Michel FILLOCQUE (SMBV Durdent, St Valéry & Veulettes) | 38. Bernard CAILLAUD (Commune de Forges-les-Eaux) |
| 18. Philippe DION (SEA Forges Est) | 39. Alfred TRASSY-PAILLOGUES (SMAEPA Yerville) |
| 19. Dany GUESDON (Commune de Gaillefontaine) | |
| 20. Alain LEFEBVRE (SIAEPA Grigneuseville Bellencombres) | |
| 21. Georges MOLMY (SIAEPA Les 3 Sources Cailly Varenne Béthune) | |

Pouvoirs :

- Michel CORTINOVIS (SMBV Austreberthe-Saffimbec) a donné pouvoir à Laurent VASSET (SMAEPA de Valmont)
- Bastien CORITON (PNRBSN) a donné pouvoir à Didier FERON (CACVS)
- Marie-Laure DUFOUR (CA Région Dieppoise) a donné pouvoir à Annie PIMONT (CA Région Dieppoise)

Assistaient également à la séance :

Claire ROCHELLE (SIDESA) ; Kaïma DJOUBRI (SIDESA) ; Delphine BOURLIER (SIDESA) ; Cécile PAQUIN (SIDESA) ; François-Xavier RIMBOURG (SIDESA) ; Steve VIBERT (SIDESA), Céline GÂTEL (SIDESA), Honorine MABIRE (SIDESA), Thomas GINER-BRION (SIDESA) ; Elise LEROUX (SIDESA) ; Victor LEDOUX (SIDESA) ; Estelle HUSSON (SIDESA) ; Gilbert GREAUME, Isabelle GRISEL (SAEPA Bray Sud) ; Sébastien LIGERGE (Conseil Départemental 76) ; Rachel MESLAGE (Commune de Guiseniers) ; René HAVARD (Commune d'Omonville) ; Gilles DESLOGES (Saur) ; Nathalie ALLEAU (SIAEPA Sigy en Bray) ; François HOMER (VEOLIA) ; Yves BERNET (STGS) ; Amélie BOUTILLIER (CC Terroir de Caux).

SIDESA

28 rue Alfred Kastler - 76130 MONT SAINT AIGNAN - Tél. : 02 32 18 47 47 - Fax. : 02 32 18 47 49

www.sidesa.fr - E-mail : sidesa@sidesa.fr

Siret 257 603 894 000 37



Monsieur Le Président présente les comptes de gestion pour le budget de l'année 2019.
Ces résultats sont les mêmes que ceux du compte administratif 2019.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée Générale d'approuver ce compte de gestion.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion du receveur pour l'année 2019.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de l'Assemblée.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le et de la publication le

Le Président,



Laurent VASSET

**Délibération 2020-05****Retrait de la Communauté Urbaine Le
Havre Seine Métropole**

L'an deux mil vingt, le dix-huit février à dix heures trente, l'Assemblée Générale, légalement convoquée le 5 février 2020, s'est réunie à l'Espace Clara à Clères, sous la présidence de Monsieur Laurent VASSET, Président du SIDESA.

Secrétaire de séance : Pierre VAN de VYVER (SIGE Bray Bresle Picardie)

Présents :

- | | |
|---|---|
| 1. Jean-Pierre PETIT (SIAEPA Auffay Tôtes) | 22. Emmanuel de BAILLIENCOURT (SIAEP Mont-Cauvaire) |
| 2. André BAYART (SIAEPANC Blangy Bouttencourt) | 23. Thierry LANGLOIS (Commune de Montville) |
| 3. Philippe PECKRE (Commune de Bosc le Hard) | 24. Nathalie THIERRY (SIAEPA Montville) |
| 4. Pierre VAN de VYVER (SIGE Bray-Bresle-Picardie) | 25. Hervé GUERARD (SIAEPA O2Bray) |
| 5. Jérôme GRISEL (SAEPA Bray Sud) | 26. Christophe FROMENTIN (SIAEPA Plateau d'Aliermont) |
| 6. Gérard LEGAY (SMEA Caux Central) | 27. Hervé CAILLOUEL (CC Roumois Seine) |
| 7. Pierre VIGREUX (SIEA Caux Nord Est) | 28. Philippe COTE (SMAEPA St Laurent en Caux) |
| 8. Didier FERON (SMBV Caux Seine) | 29. Didier BREARD (Commune de St Nicolas d'Aliermont) |
| 9. Didier FERON (CA Caux Vallée de Seine) | 30. Jacky HUCHER (Commune de Saint Saëns) |
| 10. Pascal LECOURT (SIAEPA Colleville) | 31. Jean-Pierre FLEURBAEY (Commune de Serqueux) |
| 11. Daniel FREBOURG (CC Côte d'Albâtre) | 32. Michel ROQUET (SIAEPA Sigy en Bray) |
| 12. Jean-Claude HAUTECOEUR (Commune de Cottevrard) | 33. Xavier VANDENBULCKE (SMAEPA de Sierville) |
| 13. Robert CHARBONNIER (SIAEPA Crevon) | 34. Michel COQUATRIX (CC Terroir de Caux) |
| 14. Christian DUCROCQ (SIAEPA Cuy St Fiacre) | 35. Chantal BENOIT (SAEPA Vallée de l'Eaulne) |
| 15. Annie PIMONT (CA Région Dieppoise) | 36. Laurent VASSET (SMAEPA Valmont) |
| 16. Michel FILLOCQUE (SIAEPA Doudeville) | 37. Antoine SERVAIN (SMBV Valmont & Ganzeville) |
| 17. Michel FILLOCQUE (SMBV Durdent, St Valéry & Veulettes) | 38. Bernard CAILLAUD (Commune de Forges-les-Eaux) |
| 18. Philippe DION (SEA Forges Est) | 39. Alfred TRASSY-PAILLOGUES (SMAEPA Yerville) |
| 19. Dany GUESDON (Commune de Gaillfontaine) | |
| 20. Alain LEFEBVRE (SIAEPA Grigneuseville Bellencombre) | |
| 21. Georges MOLMY (SIAEPA Les 3 Sources Cailly Varenne Béthune) | |

Pouvoirs :

- Michel CORTINOVIS (SMBV Austreberthe-Saffimbec) a donné pouvoir à Laurent VASSET (SMAEPA de Valmont)
- Bastien CORITON (PNRBSN) a donné pouvoir à Didier FERON (CACVS)
- Marie-Laure DUFOUR (CA Région Dieppoise) a donné pouvoir à Annie PIMONT (CA Région Dieppoise)

Assistaient également à la séance :

Claire ROCHELLE (SIDESA) ; Kaïma DJOUBRI (SIDESA) ; Delphine BOURLIER (SIDESA) ; Cécile PAQUIN (SIDESA) ; François-Xavier RIMBOURG (SIDESA) ; Steve VIBERT (SIDESA), Céline GÂTEL (SIDESA), Honorine MABIRE (SIDESA), Thomas GINER-BRION (SIDESA) ; Elise LEROUX (SIDESA) ; Victor LEDOUX (SIDESA) ; Estelle HUSSON (SIDESA) ; Gilbert GREAUME, Isabelle GRISEL (SAEPA Bray Sud) ; Sébastien LIGERGE (Conseil Départemental 76) ; Rachel MESLAGE (Commune de Guiseniers) ; René HAVARD (Commune d'Omonville) ; Gilles DESLOGES (Saur) ; Nathalie ALLEAU (SIAEPA Sigy en Bray) ; François HOMER (VEOLIA) ; Yves BERNET (STGS) ; Amélie BOUTILLIER (CC Terroir de Caux).

SIDESA

28 rue Alfred Kastler - 76130 MONT SAINT AIGNAN - Tél. : 02 32 18 47 47 - Fax. : 02 32 18 47 49

www.sidesa.fr - E-mail : sidesa@sidesa.fr

Siret 257 603 894 000 37



***Vu l'arrêté préfectoral en date du 6 décembre 219 portant retrait de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole du SIDESA ;
Vu l'article L.5211-25-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;***

Par arrêté en date du 06/12/2019, le Préfet a autorisé le retrait de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole du SIDESA, après avis favorable de la CDCI en date du 25/11/2019.

Depuis 1961, le SIDESA répond aux besoins de ses collectivités adhérentes avec les objectifs suivants :

- Mutualisation des connaissances et partage d'expériences ;
- Solidarité de la politique de l'eau (notamment via les schémas départementaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement collectif, ...) ;
- Concertation entre acteurs de l'eau ;
- Fédération des collectivités pour la défense de leurs intérêts à l'échelle locale et nationale ;
- Conseils techniques et juridiques spécifiques au domaine de l'eau ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage.

Les collectivités territoriales et leurs groupements doivent aujourd'hui répondre à l'enjeu majeur de la préservation de la ressource, tant en qualité qu'en quantité, notamment au regard du défi que représente le dérèglement climatique (cf. Conclusions des Assises de l'Eau). Pour répondre à cet enjeu, il est impératif de mettre l'accent sur une gestion durable et concertée des ressources en eau.

Or, la ressource en eau ne connaît pas les frontières administratives des collectivités territoriales et de leurs groupements, quelle que soit leur taille.

La Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole prélève 55 % de la ressource nécessaire à l'alimentation en eau potable de ses habitants en dehors de son territoire (Captage d'Yport sur la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral et Captage de Radicatel à Saint Jean de Folleville sur la Communauté d'Agglomération Caux Vallée de Seine ; Données 2018).

De même, au niveau national, il est constaté que l'échelle des BAC - y compris celle d'EPCI tels que des Communautés Urbaines ou des Métropoles - s'avère trop petite pour envisager individuellement la mise en place de filières courtes respectueuses de la ressource en eau. Ainsi, la mutualisation des études de faisabilité et des secteurs de collecte entre collectivités est indispensable à une échelle plus vaste.

Le SIDESA constitue un lieu de concertation et de mutualisation entre les acteurs de l'eau à une échelle adaptée à l'enjeu de la préservation de la ressource en eau. C'est précisément pour cette raison que l'Agence de l'Eau Seine Normandie a sollicité le SIDESA pour mener une mission de coordination de l'animation BAC à l'échelle du département, mission qui débutera dès le 1er janvier prochain.

Il est ainsi regrettable que la Communauté Urbaine se désolidarise du défi de l'eau et des autres collectivités du territoire.



L'arrêté préfectoral relatif au retrait de la Communauté Urbaine dispose que « les conséquences du retrait de la du SIDESA sur le plan des biens meubles et immeubles ainsi que sur celui des contrats seront réglées par application des dispositions de l'article L.5211-25-1 du CGCT ».

L'article L.5211-25-1 du CGCT prévoit que :

« En cas de retrait de la compétence transférée à un établissement public de coopération intercommunale :

(...) Le solde de l'encours de la dette contractée postérieurement au transfert de compétences est réparti ... entre la commune qui se retire et l'établissement public de coopération intercommunale ou, le cas échéant, entre la commune et le syndicat de communes ».

Le SIDESA a contracté deux prêts relatifs :

- D'une part, à l'acquisition des locaux de bureaux en 2008 ;
- D'autre part, à la réalisation des travaux d'isolation extérieure.

Le solde de l'encours de la dette est fixé, à la date du retrait de la CU (01/01/2020) à 338 313,29 €.

La cotisation de la Communauté Urbaine représentait en 2018 15,438% des cotisations de l'ensemble des collectivités adhérentes (cotisation de 50 159,83 € ; Montant total des cotisations 2018 : 324 910,60 €).

Il est proposé de répartir l'encours de la dette restant à la charge de la Communauté Urbaine à la date de son retrait selon ce pourcentage.

Le montant dû par la Communauté Urbaine du fait de son retrait est donc fixé à 52 228,80 euros.

L'Assemblée Générale à l'unanimité :

- **DEPLORE** le retrait de la Communauté Urbaine du SIDESA au regard des enjeux à venir nécessitant une solidarité territoriale accrue et non une démarche contraire ;
- **FIXE** le montant dû par la Communauté Urbaine au titre de son retrait du SIDESA, par répartition de la dette au 1^{er} janvier 2020, à la somme de 52 228,80 euros ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le titre de recettes afférent ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre et signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de l'Assemblée.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

Le Président,



Laurent VASSET

**Délibération n°2020-06**Création d'un poste permanent à temps
complet – Ingénieur Principal

L'an deux mil vingt, le dix-huit février à dix heures trente, l'Assemblée Générale, légalement convoquée le 5 février 2020, s'est réunie à l'Espace Clara à Clères, sous la présidence de Monsieur Laurent VASSET, Président du SIDESA.

Secrétaire de séance : Pierre VAN de VYVER (SIGE Bray Bresle Picardie)

Présents :

- | | |
|---|---|
| 1. Jean-Pierre PETIT (SIAEPA Auffay Tôtes) | 22. Emmanuel de BAILLIENCOURT (SIAEP Mont-Cauvaire) |
| 2. André BAYART (SIAEPANC Blangy Bouttencourt) | 23. Thierry LANGLOIS (Commune de Montville) |
| 3. Philippe PECKRE (Commune de Bosc le Hard) | 24. Nathalie THIERRY (SIAEPA Montville) |
| 4. Pierre VAN de VYVER (SIGE Bray-Bresle-Picardie) | 25. Hervé GUERARD (SIAEPA O2Bray) |
| 5. Jérôme GRISEL (SAEPA Bray Sud) | 26. Christophe FROMENTIN (SIAEPA Plateau d'Aliermont) |
| 6. Gérard LEGAY (SMEA Caux Central) | 27. Hervé CAILLOUEL (CC Roumois Seine) |
| 7. Pierre VIGREUX (SIEA Caux Nord Est) | 28. Philippe COTE (SMAEPA St Laurent en Caux) |
| 8. Didier FERON (SMBV Caux Seine) | 29. Didier BREARD (Commune de St Nicolas d'Aliermont) |
| 9. Didier FERON (CA Caux Vallée de Seine) | 30. Jacky HUCHER (Commune de Saint Saëns) |
| 10. Pascal LECOURT (SIAEPA Colleville) | 31. Jean-Pierre FLEURBAEY (Commune de Serqueux) |
| 11. Daniel FREBOURG (CC Côte d'Albâtre) | 32. Michel ROQUET (SIAEPA Sigy en Bray) |
| 12. Jean-Claude HAUTECOEUR (Commune de Cottevrard) | 33. Xavier VANDENBULCKE (SMAEPA de Sierville) |
| 13. Robert CHARBONNIER (SIAEPA Crevon) | 34. Michel COQUATRIX (CC Terroir de Caux) |
| 14. Christian DUCROCQ (SIAEPA Cuy St Fiacre) | 35. Chantal BENOIT (SAEPA Vallée de l'Eaulne) |
| 15. Annie PIMONT (CA Région Dieppoise) | 36. Laurent VASSET (SMAEPA Valmont) |
| 16. Michel FILLOCQUE (SIAEPA Doudeville) | 37. Antoine SERVAIN (SMBV Valmont & Ganzeville) |
| 17. Michel FILLOCQUE (SMBV Durdent, St Valéry & Veulettes) | 38. Bernard CAILLAUD (Commune de Forges-les-Eaux) |
| 18. Philippe DION (SEA Forges Est) | 39. Alfred TRASSY-PAILLOGUES (SMAEPA Yerville) |
| 19. Dany GUESDON (Commune de Gaillefontaine) | |
| 20. Alain LEFEBVRE (SIAEPA Grigneuseville Bellencombre) | |
| 21. Georges MOLMY (SIAEPA Les 3 Sources Cailly Varenne Béthune) | |

Pouvoirs :

- Michel CORTINOVIS (SMBV Austreberthe-Saffimbec) a donné pouvoir à Laurent VASSET (SMAEPA de Valmont)
- Bastien CORITON (PNRBSN) a donné pouvoir à Didier FERON (CACVS)
- Marie-Laure DUFOUR (CA Région Dieppoise) a donné pouvoir à Annie PIMONT (CA Région Dieppoise)

Assistaient également à la séance :

Claire ROCHELLE (SIDESA) ; Kaïma DJOUBRI (SIDESA) ; Delphine BOURLIER (SIDESA) ; Cécile PAQUIN (SIDESA) ; François-Xavier RIMBOURG (SIDESA) ; Steve VIBERT (SIDESA), Céline GÂTEL (SIDESA), Honorine MABIRE (SIDESA), Thomas GINER-BRION (SIDESA) ; Elise LEROUX (SIDESA) ; Victor LEDOUX (SIDESA) ; Estelle HUSSON (SIDESA) ; Gilbert GREAUME, Isabelle GRISEL (SAEPA Bray Sud) ; Sébastien LIGERGE (Conseil Départemental 76) ; Rachel MESLAGE (Commune de Guiseniers) ; René HAVARD (Commune d'Omonville) ; Gilles DESLOGES (Saur) ; Nathalie ALLEAU (SIAEPA Sigy en Bray) ; François HOMER (VEOLIA) ; Yves BERNET (STGS) ; Amélie BOUTILLIER (CC Terroir de Caux).

SIDESA

28 rue Alfred Kastler - 76130 MONT SAINT AIGNAN - Tél. : 02 32 18 47 47 - Fax. : 02 32 18 47 49

www.sidesa.fr - E-mail : sidesa@sidesa.fr

Siret 257 603 894 000 37



Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 34 ;

Monsieur le Président expose la nécessité de créer un poste d'Ingénieur Principal afin de pouvoir procéder à l'avancement de l'ingénieur pouvant prétendre audit avancement.

Il convient donc de créer un poste à temps complet d'Ingénieur Principal et de supprimer un poste d'ingénieur à temps complet.

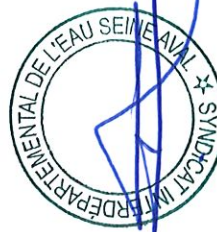
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée Générale :

- **DECIDE** de créer un poste d'Ingénieur Principal à temps complet à compter du 12 septembre 2020, et supprimer d'un poste d'ingénieur à compter du 11 septembre 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de l'Assemblée.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le et de la publication le

Le Président,



Laurent VASSET



Délibération n°2020-07
Election du Président

L'an deux mil vingt, le mardi 20 octobre, à quatorze heures trente, l'Assemblée Générale, légalement convoquée le 02 octobre 2020, s'est réunie à la Salle des Fêtes, Place Jacques Chirac à Yerville, sous la présidence de Monsieur Laurent VASSET, Président.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre THEVENOT

Présents :

- | | |
|--|---|
| 1. Chantal BENOIT (SMBV Arques & Bassins versants côtiers adjacents) | 23. Philippe DION (SIAEPA Forges Est) |
| 2. Robert VEGAS (SMAEPA Auffay-Tôtes) | 24. Patrick DURY (Ville de Forges-Les-Eaux) |
| 3. Lionel PERRE (SMAEPA Vallée de la Béthune) | 25. Michelle BELLAY (Commune Gailfontaine) |
| 4. André BAYART (SIAEPANC Blangy sur Bresle Bouttencourt) | 26. Jean-Luc LEMASSON (SIAEPA Grandes Ventes) |
| 5. Dany DELABOUGLISE (SIGE Bray Bresle Picardie) | 27. Christophe COQUATRIX (SMAEPA Grigneuseville Bellencombres) |
| 6. Jérôme GRISEL (SAEPA Bray Sud) | 28. Georges MOLMY (SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune) |
| 7. Robert CHARBONNIER (SMBV Cailly Aubette Robec) | 29. Jacques LANGLERE (SIAEP Mont-Cauvaire) |
| 8. David FLEURY (Communauté de Communes Campagne de Caux) | 30. Gaëlle FLIPO (Commune Montville) |
| 9. Daniel GRESSENT (Communauté de Communes Caux Austreberthe) | 31. Patrice CAUCHETIEZ (SIAEPA O2 Bray) |
| 10. Gérard LEGAY (SMEA Caux Central) | 32. Christophe FROMENTIN (SIAEPA Plateau d'Aliermont) |
| 11. Gilles AMAT (Caux Seine Agglo) | 33. Bertrand PECOT (Communauté de Communes Roumois Seine) |
| 12. Éric ROUSSELET (SIAEPA Colleville) | 34. Philippe COTE (SMAEPA Saint Laurent en Caux) |
| 13. Jean-Pierre THEVENOT (Communauté de Communes Côte d'Albâtre) | 35. Didier BREARD (Commune Saint Nicolas d'Aliermont) |
| 14. Robert CHARBONNIER (SIAEPA Crevon) | 36. Bruno LAROSE (Commune Saint-Saëns) |
| 15. Christian DUCROCQ (SIAEPA Cuy Saint Fiacre) | 37. Francis BOURGUIGNON (SIAEPA Sigy en Bray) |
| 16. Annie PIMONT (CA Dieppe Maritime) | 38. Robert VEGAS (Communauté de Communes Terroir de Caux) |
| 17. Michel FILLOCQUE (SIAEPA Doudeville) | 39. Chantal BENOIT (SIAEPA Vallée de l'Eaulne) |
| 18. Alain COUROYER (SMBV Dun et Veules) | 40. Laurent VASSET (SMAEPA Valmont) |
| 19. Philippe CORDIER (SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes) | 41. Nicolas GRAS (SMAEPA Yerville) |
| 20. Jean-François OUVRY (SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes) | |
| 21. Ludovic OCTAU (Commune d'Envermeu) | |
| 22. Patrick DURY (SIEAE Epte) | |

Représentés :

1. Benoît ANQUETIN (SMBV Cailly Aubette Robec) donne pouvoir à Robert CHARBONNIER (SMBV Cailly Aubette Robec)
2. Didier FERON (SMBV Caux Seine) donne pouvoir à Georges MOLMY (SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune)
3. Xavier VANDENBULCKE (SMAEPA Sierville) donne pouvoir à Philippe DION (SIAEPA Forges Est)
4. Antoine SERVAIN (SMBV Valmont et Ganzeville) donne pouvoir à Laurent VASSET (SMAEPA Valmont)



Etaient également présents :

Claire ROCHELLE (SIDESA), Cécile PAQUIN (SIDESA), Delphine BOURLIER (SIDESA), François-Xavier RIMBOURG (SIDESA), Céline GÂTEL (SIDESA), Victor LEDOUX (SIDESA), Steve VIBERT (SIDESA), Honorine MABIRE (SIDESA).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-2, L.2122-1 à L.2122-17,

Monsieur Gérard LEGAY fait appel aux candidatures.

Monsieur Laurent VASSET se porte candidat.

Monsieur le Président rappelle que le Président est élu au scrutin secret à majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Il est précisé aux votants qu'ils peuvent voter pour tout délégué titulaire au SIDESA.

A l'appel de son nom, chaque Délégué a remis son bulletin de vote fermé dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	45
Bulletins blancs ou nuls	4
Suffrages exprimés	41
Majorité absolue	21

Nom-Prénom	Total des voix	% des suffrages exprimés
VASSET Laurent	41	100,00

Monsieur Laurent VASSET ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé Président du SIDESA.

Le président nouvellement élu prend la présidence de la séance.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Etabli aux jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture de Seine-Maritime et de sa publication au siège du SIDESA.

Le Président





Délibération n°2020-08

Nombre de vice-présidents

L'an deux mil vingt, le mardi 20 octobre, à quatorze heures trente, l'Assemblée Générale, légalement convoquée le 02 octobre 2020, s'est réunie à la Salle des Fêtes, Place Jacques Chirac à Yerville, sous la présidence de Monsieur Laurent VASSET, Président.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre THEVENOT

Présents :

- | | |
|--|---|
| 1. Chantal BENOIT (SMBV Arques & Bassins versants côtiers adjacents) | 23. Philippe DION (SIAEPA Forges Est) |
| 2. Robert VEGAS (SMAEPA Auffay-Tôtes) | 24. Patrick DURY (Ville de Forges-Les-Eaux) |
| 3. Lionel PERRE (SMAEPA Vallée de la Béthune) | 25. Michelle BELLAY (Commune Gaillefontaine) |
| 4. André BAYART (SIAEPANC Blangy sur Bresle Bouttencourt) | 26. Jean-Luc LEMASSON (SIAEPA Grandes Ventes) |
| 5. Dany DELABOUGLISE (SIGE Bray Bresle Picardie) | 27. Christophe COQUATRIX (SMAEPA Grigneuseville Bellencombres) |
| 6. Jérôme GRISEL (SAEPA Bray Sud) | 28. Georges MOLMY (SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune) |
| 7. Robert CHARBONNIER (SMBV Cailly Aubette Robec) | 29. Jacques LANGLERE (SIAEP Mont-Cauvaire) |
| 8. David FLEURY (Communauté de Communes Campagne de Caux) | 30. Gaëlle FLIPO (Commune Montville) |
| 9. Daniel GRESSANT (Communauté de Communes Caux Austreberthe) | 31. Patrice CAUCHETIEZ (SIAEPA O2 Bray) |
| 10. Gérard LEGAY (SMEA Caux Central) | 32. Christophe FROMENTIN (SIAEPA Plateau d'Alhiermont) |
| 11. Gilles AMAT (Caux Seine Agglo) | 33. Bertrand PECOT (Communauté de Communes Roumois Seine) |
| 12. Éric ROUSSELET (SIAEPA Colleville) | 34. Philippe COTE (SMAEPA Saint Laurent en Caux) |
| 13. Jean-Pierre THEVENOT (Communauté de Communes Côte d'Albâtre) | 35. Didier BREARD (Commune Saint Nicolas d'Alhiermont) |
| 14. Robert CHARBONNIER (SIAEPA Crevon) | 36. Bruno LAROSE (Commune Saint-Saëns) |
| 15. Christian DUCROCQ (SIAEPA Cuy Saint Fiacre) | 37. Francis BOURGUIGNON (SIAEPA Sigy en Bray) |
| 16. Annie PIMONT (CA Dieppe Maritime) | 38. Robert VEGAS (Communauté de Communes Terroir de Caux) |
| 17. Michel FILLOCQUE (SIAEPA Doudeville) | 39. Chantal BENOIT (SIAEPA Vallée de l'Eaulne) |
| 18. Alain COUROYER (SMBV Dun et Veules) | 40. Laurent VASSET (SMAEPA Valmont) |
| 19. Philippe CORDIER (SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes) | 41. Nicolas GRAS (SMAEPA Yerville) |
| 20. Jean-François OUVRY (SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes) | |
| 21. Ludovic OCTAU (Commune d'Envermeu) | |
| 22. Patrick DURY (SIEAE Epte) | |

Représentés :

1. Benoît ANQUETIN (SMBV Cailly Aubette Robec) donne pouvoir à Robert CHARBONNIER (SMBV Cailly Aubette Robec)
2. Didier FERON (SMBV Caux Seine) donne pouvoir à Georges MOLMY (SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune)
3. Xavier VANDENBULCKE (SMAEPA Sierville) donne pouvoir à Philippe DION (SIAEPA Forges Est)
4. Antoine SERVAIN (SMBV Valmont et Ganzeville) donne pouvoir à Laurent VASSET (SMAEPA Valmont)

Etaient également présents :

 ROCHELLE (SIDESA), Cécile PAQUIN (SIDESA), Delphine BOURLIER (SIDESA), François-Xavier ROCHOURG (SIDESA), Céline GÂTEL (SIDESA), Victor LEDOUX (SIDESA), Steve VIBERT (SIDESA), Honorine MABIRE (SIDESA).

Vu les articles L.5211-10 et L.5211-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président rappelle que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'assemblée délibérante, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20% de l'effectif total de cette assemblée, ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents.

Toutefois, si l'application de la règle définie à l'alinéa précédent conduit à fixer à moins de quatre le nombre des vice-présidents, ce nombre peut être porté à quatre.

L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur, sans pouvoir dépasser 30% de son propre effectif et le nombre de quinze. Dans ce cas, le montant total des indemnités versées ne doit pas excéder celui de l'enveloppe indemnitaire globale.

Considérant que l'effectif total de l'Assemblée Délibérante est de 71 délégués ;

Considérant que 20% de cet effectif donne un effectif maximum de 14 vice-présidents ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** à quatre (4) le nombre de vice-présidents ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre et signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Etabli aux jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture de Seine-Maritime et de sa publication au siège du SIDESA.

Le Président





Délibération n°2020-09
Election du 1^{er} vice-président

L'an deux mil vingt, le mardi 20 octobre, à quatorze heures trente, l'Assemblée Générale, légalement convoquée le 02 octobre 2020, s'est réunie à la Salle des Fêtes, Place Jacques Chirac à Yerville, sous la présidence de Monsieur Laurent VASSET, Président.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre THEVENOT

Présents :

1. Chantal BENOIT (SMBV Arques & Bassins versants côtiers adjacents)
2. Robert VEGAS (SMAEPA Auffay-Tôtes)
3. Lionel PERRE (SMAEPA Vallée de la Béthune)
4. André BAYART (SIAEPANC Blangy sur Bresle Bouttencourt)
5. Dany DELABOUGLISE (SIGE Bray Bresle Picardie)
6. Jérôme GRISEL (SAEPA Bray Sud)
7. Robert CHARBONNIER (SMBV Cailly Aubette Robec)
8. David FLEURY (Communauté de Communes Campagne de Caux)
9. Daniel GRESSANT (Communauté de Communes Caux Austreberthe)
10. Gérard LEGAY (SMEA Caux Central)
11. Gilles AMAT (Caux Seine Agglo)
12. Éric ROUSSELET (SIAEPA Colleville)
13. Jean-Pierre THEVENOT (Communauté de Communes Côte d'Albâtre)
14. Robert CHARBONNIER (SIAEPA Crevon)
15. Christian DUCROCQ (SIAEPA Cuy Saint Fiacre)
16. Annie PIMONT (CA Dieppe Maritime)
17. Michel FILLOCQUE (SIAEPA Doudeville)
18. Alain COUROYER (SMBV Dun et Veules)
19. Philippe CORDIER (SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes)
20. Jean-François OUVRY (SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes)
21. Ludovic OCTAU (Commune d'Envermeu)
22. Patrick DURY (SIEAE Epte)
23. Philippe DION (SIAEPA Forges Est)
24. Patrick DURY (Ville de Forges-Les-Eaux)
25. Michelle BELLAY (Commune Gaillefontaine)
26. Jean-Luc LEMASSON (SIAEPA Grandes Ventes)
27. Christophe COQUATRIX (SMAEPA Grigneuseville Bellencombres)
28. Georges MOLMY (SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune)
29. Jacques LANGLERE (SIAEP Mont-Cauvaire)
30. Gaëlle FLIPO (Commune Montville)
31. Patrice CAUCHETIEZ (SIAEPA O2 Bray)
32. Christophe FROMENTIN (SIAEPA Plateau d'Alhiermont)
33. Bertrand PECOT (Communauté de Communes Roumois Seine)
34. Philippe COTE (SMAEPA Saint Laurent en Caux)
35. Didier BREARD (Commune Saint Nicolas d'Alhiermont)
36. Bruno LAROSE (Commune Saint-Saëns)
37. Francis BOURGUIGNON (SIAEPA Sigy en Bray)
38. Robert VEGAS (Communauté de Communes Terroir de Caux)
39. Chantal BENOIT (SIAEPA Vallée de l'Eaulne)
40. Laurent VASSET (SMAEPA Valmont)
41. Nicolas GRAS (SMAEPA Yerville)

Représentés :

1. Benoît ANQUETIN (SMBV Cailly Aubette Robec) donne pouvoir à Robert CHARBONNIER (SMBV Cailly Aubette Robec)
2. Didier FERON (SMBV Caux Seine) donne pouvoir à Georges MOLMY (SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune)
3. Xavier VANDENBULCKE (SMAEPA Sierville) donne pouvoir à Philippe DION (SIAEPA Forges Est)
4. Antoine SERVAIN (SMBV Valmont et Ganzeville) donne pouvoir à Laurent VASSET (SMAEPA Valmont)

Etaient également présents :

 ROCHELLE (SIDESA), Cécile PAQUIN (SIDESA), Delphine BOURLIER (SIDESA), François-Xavier ROUJOURG (SIDESA), Céline GÂTEL (SIDESA), Victor LEDOUX (SIDESA), Steve VIBERT (SIDESA), Honorine MABIRE (SIDESA).

Vu les articles L.5211-2, L.2122-4, LO.2122-4-1, L.2122-6, L.2122-7, L.2122-7-1, R.2121-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président rappelle que les vice-présidents sont élus au scrutin secret à majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Il est précisé aux votants qu'ils peuvent voter pour tout délégué titulaire au SIDESA.

Après un appel de candidatures, Monsieur Georges MOLMY se porte candidat.

A l'appel de son nom, chaque Délégué a remis son bulletin de vote fermé dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	45
Bulletins blancs ou nuls	4
Suffrages exprimés	41
Majorité absolue	21

Nom-Prénom	Total des voix	% des suffrages exprimés
MOLMY Georges	41	100,00

Monsieur Georges MOLMY ayant obtenu la majorité absolue des voix, il est élu 1^{er} vice-président.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Etabli aux jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture de Seine-Maritime et de sa publication au siège du SIDESA.

Le Président





Délibération n°2020-10
Election du 2^{ème} vice-président

L'an deux mil vingt, le mardi 20 octobre, à quatorze heures trente, l'Assemblée Générale, légalement convoquée le 02 octobre 2020, s'est réunie à la Salle des Fêtes, Place Jacques Chirac à Yerville, sous la présidence de Monsieur Laurent VASSET, Président.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre THEVENOT

Présents :

1. Chantal BENOIT (SMBV Arques & Bassins versants côtiers adjacents)
2. Robert VEGAS (SMAEPA Auffay-Tôtes)
3. Lionel PERRE (SMAEPA Vallée de la Béthune)
4. André BAYART (SIAEPANC Blangy sur Bresle Bouttencourt)
5. Dany DELABOUGLISE (SIGE Bray Bresle Picardie)
6. Jérôme GRISEL (SAEPA Bray Sud)
7. Robert CHARBONNIER (SMBV Cailly Aubette Robec)
8. David FLEURY (Communauté de Communes Campagne de Caux)
9. Daniel GRESSANT (Communauté de Communes Caux Austreberthe)
10. Gérard LEGAY (SMEA Caux Central)
11. Gilles AMAT (Caux Seine Agglo)
12. Éric ROUSSELET (SIAEPA Colleville)
13. Jean-Pierre THEVENOT (Communauté de Communes Côte d'Albâtre)
14. Robert CHARBONNIER (SIAEPA Crevon)
15. Christian DUCROCQ (SIAEPA Cuy Saint Fiacre)
16. Annie PIMONT (CA Dieppe Maritime)
17. Michel FILLOCQUE (SIAEPA Doudeville)
18. Alain COUROYER (SMBV Dun et Veules)
19. Philippe CORDIER (SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes)
20. Jean-François OUVRY (SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes)
21. Ludovic OCTAU (Commune d'Envermeu)
22. Patrick DURY (SIEAE Epte)
23. Philippe DION (SIAEPA Forges Est)
24. Patrick DURY (Ville de Forges-Les-Eaux)
25. Michelle BELLAY (Commune Gaillefontaine)
26. Jean-Luc LEMASSON (SIAEPA Grandes Ventes)
27. Christophe COQUATRIX (SMAEPA Grigneuseville Bellencombres)
28. Georges MOLMY (SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune)
29. Jacques LANGLERE (SIAEP Mont-Cauvaire)
30. Gaëlle FLIPO (Commune Montville)
31. Patrice CAUCHETIEZ (SIAEPA O2 Bray)
32. Christophe FROMENTIN (SIAEPA Plateau d'Alhiermont)
33. Bertrand PECOT (Communauté de Communes Roumois Seine)
34. Philippe COTE (SMAEPA Saint Laurent en Caux)
35. Didier BREARD (Commune Saint Nicolas d'Alhiermont)
36. Bruno LAROSE (Commune Saint-Saëns)
37. Francis BOURGUIGNON (SIAEPA Sigy en Bray)
38. Robert VEGAS (Communauté de Communes Terroir de Caux)
39. Chantal BENOIT (SIAEPA Vallée de l'Eaulne)
40. Laurent VASSET (SMAEPA Valmont)
41. Nicolas GRAS (SMAEPA Yerville)

Représentés :

1. Benoît ANQUETIN (SMBV Cailly Aubette Robec) donne pouvoir à Robert CHARBONNIER (SMBV Cailly Aubette Robec)
2. Didier FERON (SMBV Caux Seine) donne pouvoir à Georges MOLMY (SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune)
3. Xavier VANDENBULCKE (SMAEPA Sierville) donne pouvoir à Philippe DION (SIAEPA Forges Est)
4. Antoine SERVAIN (SMBV Valmont et Ganzeville) donne pouvoir à Laurent VASSET (SMAEPA Valmont)



Il est également présents :

Cécile ROCHELLE (SIDESA), Cécile PAQUIN (SIDESA), Delphine BOURLIER (SIDESA), François-Xavier RIMBOURG (SIDESA), Céline GÂTEL (SIDESA), Victor LEDOUX (SIDESA), Steve VIBERT (SIDESA), Honorine MABIRE (SIDESA).

Vu les articles L.5211-2, L.2122-4, LO.2122-4-1, L.2122-6, L.2122-7, L.2122-7-1, R.2121-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président rappelle que les vice-présidents sont élus au scrutin secret à majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Il est précisé aux votants qu'ils peuvent voter pour tout délégué titulaire au SIDESA.

Après un appel de candidatures, Monsieur Antoine SERVAIN se porte candidat.

A l'appel de son nom, chaque Délégué a remis son bulletin de vote fermé dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	45
Bulletins blancs ou nuls	3
Suffrages exprimés	42
Majorité absolue	22

Nom-Prénom	Total des voix	% des suffrages exprimés
SERVAIN Antoine	42	100,00

Monsieur Antoine SERVAIN ayant obtenu la majorité absolue des voix, il est élu 2^{ème} vice-président.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Etabli aux jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture de Seine-Maritime et de sa publication au siège du SIDESA.

Le Président





Délibération n°2020-11
Election du 3^{ème} vice-président

L'an deux mil vingt, le mardi 20 octobre, à quatorze heures trente, l'Assemblée Générale, légalement convoquée le 02 octobre 2020, s'est réunie à la Salle des Fêtes, Place Jacques Chirac à Yerville, sous la présidence de Monsieur Laurent VASSET, Président.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre THEVENOT

Présents :

- | | |
|--|---|
| 1. Chantal BENOIT (SMBV Arques & Bassins versants côtiers adjacents) | 23. Philippe DION (SIAEPA Forges Est) |
| 2. Robert VEGAS (SMAEPA Auffay-Tôtes) | 24. Patrick DURY (Ville de Forges-Les-Eaux) |
| 3. Lionel PERRE (SMAEPA Vallée de la Béthune) | 25. Michelle BELLAY (Commune Gaillefontaine) |
| 4. André BAYART (SIAEPANC Blangy sur Bresle Bouttencourt) | 26. Jean-Luc LEMASSON (SIAEPA Grandes Ventes) |
| 5. Dany DELABOUGLISE (SIGE Bray Bresle Picardie) | 27. Christophe COQUATRIX (SMAEPA Grigneuseville Bellencombres) |
| 6. Jérôme GRISEL (SAEPA Bray Sud) | 28. Georges MOLMY (SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune) |
| 7. Robert CHARBONNIER (SMBV Cailly Aubette Robec) | 29. Jacques LANGLERE (SIAEP Mont-Cauvaire) |
| 8. David FLEURY (Communauté de Communes Campagne de Caux) | 30. Gaëlle FLIPO (Commune Montville) |
| 9. Daniel GRESSANT (Communauté de Communes Caux Austreberthe) | 31. Patrice CAUCHETIEZ (SIAEPA O2 Bray) |
| 10. Gérard LEGAY (SMEA Caux Central) | 32. Christophe FROMENTIN (SIAEPA Plateau d'Alhiermont) |
| 11. Gilles AMAT (Caux Seine Agglo) | 33. Bertrand PECOT (Communauté de Communes Roumois Seine) |
| 12. Éric ROUSSELET (SIAEPA Colleville) | 34. Philippe COTE (SMAEPA Saint Laurent en Caux) |
| 13. Jean-Pierre THEVENOT (Communauté de Communes Côte d'Albâtre) | 35. Didier BREARD (Commune Saint Nicolas d'Alhiermont) |
| 14. Robert CHARBONNIER (SIAEPA Crevon) | 36. Bruno LAROSE (Commune Saint-Saëns) |
| 15. Christian DUCROCQ (SIAEPA Cuy Saint Fiacre) | 37. Francis BOURGUIGNON (SIAEPA Sigy en Bray) |
| 16. Annie PIMONT (CA Dieppe Maritime) | 38. Robert VEGAS (Communauté de Communes Terroir de Caux) |
| 17. Michel FILLOCQUE (SIAEPA Doudeville) | 39. Chantal BENOIT (SIAEPA Vallée de l'Eaulne) |
| 18. Alain COUROYER (SMBV Dun et Veules) | 40. Laurent VASSET (SMAEPA Valmont) |
| 19. Philippe CORDIER (SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes) | 41. Nicolas GRAS (SMAEPA Yerville) |
| 20. Jean-François OUVRY (SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes) | |
| 21. Ludovic OCTAU (Commune d'Envermeu) | |
| 22. Patrick DURY (SIEAE Epte) | |

Représentés :

1. Benoît ANQUETIN (SMBV Cailly Aubette Robec) donne pouvoir à Robert CHARBONNIER (SMBV Cailly Aubette Robec)
2. Didier FERON (SMBV Caux Seine) donne pouvoir à Georges MOLMY (SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune)
3. Xavier VANDENBULCKE (SMAEPA Sierville) donne pouvoir à Philippe DION (SIAEPA Forges Est)
4. Antoine SERVAIN (SMBV Valmont et Ganzeville) donne pouvoir à Laurent VASSET (SMAEPA Valmont)

**Étaient également présents :**

Claire ROCHELLE (SIDESA), Cécile PAQUIN (SIDESA), Delphine BOURLIER (SIDESA), François-Xavier RIMBOURG (SIDESA), Céline GÂTEL (SIDESA), Victor LEDOUX (SIDESA), Steve VIBERT (SIDESA), Honorine MABIRE (SIDESA).

Vu les articles L.5211-2, L.2122-4, LO.2122-4-1, L.2122-6, L.2122-7, L.2122-7-1, R.2121-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président rappelle que les vice-présidents sont élus au scrutin secret à majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Il est précisé aux votants qu'ils peuvent voter pour tout délégué titulaire au SIDESA.

Après un appel de candidatures, Monsieur Gilles AMAT se porte candidat.

A l'appel de son nom, chaque Délégué a remis son bulletin de vote fermé dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	45
Bulletins blancs ou nuls	4
Suffrages exprimés	41
Majorité absolue	21

Nom-Prénom	Total des voix	% des suffrages exprimés
AMAT Gilles	41	100,00

Monsieur Gilles AMAT ayant obtenu la majorité absolue des voix, il est élu 3^{ème} vice-président.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Etabli aux jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture de Seine-Maritime et de sa publication au siège du SIDESA.

Le Président





Délibération n°2020-12
Election du 4^{ème} vice-président

L'an deux mil vingt, le mardi 20 octobre, à quatorze heures trente, l'Assemblée Générale, légalement convoquée le 02 octobre 2020, s'est réunie à la Salle des Fêtes, Place Jacques Chirac à Yerville, sous la présidence de Monsieur Laurent VASSET, Président.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre THEVENOT

Présents :

- | | |
|--|---|
| 1. Chantal BENOIT (SMBV Arques & Bassins versants côtiers adjacents) | 23. Philippe DION (SIAEPA Forges Est) |
| 2. Robert VEGAS (SMAEPA Auffay-Tôtes) | 24. Patrick DURY (Ville de Forges-Les-Eaux) |
| 3. Lionel PERRE (SMAEPA Vallée de la Béthune) | 25. Michelle BELLAY (Commune Gaillefontaine) |
| 4. André BAYART (SIAEPANC Blangy sur Bresle Bouttencourt) | 26. Jean-Luc LEMASSON (SIAEPA Grandes Ventes) |
| 5. Dany DELABOUGLISE (SIGE Bray Bresle Picardie) | 27. Christophe COQUATRIX (SMAEPA Grigneuseville Bellencombres) |
| 6. Jérôme GRISEL (SAEPA Bray Sud) | 28. Georges MOLMY (SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune) |
| 7. Robert CHARBONNIER (SMBV Cailly Aubette Robec) | 29. Jacques LANGLERE (SIAEP Mont-Cauvaire) |
| 8. David FLEURY (Communauté de Communes Campagne de Caux) | 30. Gaëlle FLIPO (Commune Montville) |
| 9. Daniel GRESSANT (Communauté de Communes Caux Austreberthe) | 31. Patrice CAUCHETIEZ (SIAEPA O2 Bray) |
| 10. Gérard LEGAY (SMEA Caux Central) | 32. Christophe FROMENTIN (SIAEPA Plateau d'Alhiermont) |
| 11. Gilles AMAT (Caux Seine Agglo) | 33. Bertrand PECOT (Communauté de Communes Roumois Seine) |
| 12. Éric ROUSSELET (SIAEPA Colleville) | 34. Philippe COTE (SMAEPA Saint Laurent en Caux) |
| 13. Jean-Pierre THEVENOT (Communauté de Communes Côte d'Albâtre) | 35. Didier BREARD (Commune Saint Nicolas d'Alhiermont) |
| 14. Robert CHARBONNIER (SIAEPA Crevon) | 36. Bruno LAROSE (Commune Saint-Saëns) |
| 15. Christian DUCROCQ (SIAEPA Cuy Saint Fiacre) | 37. Francis BOURGUIGNON (SIAEPA Sigy en Bray) |
| 16. Annie PIMONT (CA Dieppe Maritime) | 38. Robert VEGAS (Communauté de Communes Terroir de Caux) |
| 17. Michel FILLOCQUE (SIAEPA Doudeville) | 39. Chantal BENOIT (SIAEPA Vallée de l'Eaulne) |
| 18. Alain COUROYER (SMBV Dun et Veules) | 40. Laurent VASSET (SMAEPA Valmont) |
| 19. Philippe CORDIER (SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes) | 41. Nicolas GRAS (SMAEPA Yerville) |
| 20. Jean-François OUVRY (SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes) | |
| 21. Ludovic OCTAU (Commune d'Envermeu) | |
| 22. Patrick DURY (SIEAE Epte) | |

Représentés :

1. Benoît ANQUETIN (SMBV Cailly Aubette Robec) donne pouvoir à Robert CHARBONNIER (SMBV Cailly Aubette Robec)
2. Didier FERON (SMBV Caux Seine) donne pouvoir à Georges MOLMY (SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune)
3. Xavier VANDENBULCKE (SMAEPA Sierville) donne pouvoir à Philippe DION (SIAEPA Forges Est)
4. Antoine SERVAIN (SMBV Valmont et Ganzeville) donne pouvoir à Laurent VASSET (SMAEPA Valmont)

**Il est également présents :**

Cécile ROCHELLE (SIDESA), Cécile PAQUIN (SIDESA), Delphine BOURLIER (SIDESA), François-Xavier RIMBOURG (SIDESA), Céline GÂTEL (SIDESA), Victor LEDOUX (SIDESA), Steve VIBERT (SIDESA), Honorine MABIRE (SIDESA).

Vu les articles L.5211-2, L.2122-4, LO.2122-4-1, L.2122-6, L.2122-7, L.2122-7-1, R.2121-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président rappelle que les vice-présidents sont élus au scrutin secret à majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Il est précisé aux votants qu'ils peuvent voter pour tout délégué titulaire au SIDESA.

Après un appel de candidatures, Monsieur Robert VEGAS se porte candidat.

A l'appel de son nom, chaque Délégué a remis son bulletin de vote fermé dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	45
Bulletins blancs ou nuls	4
Suffrages exprimés	41
Majorité absolue	21

Nom-Prénom	Total des voix	% des suffrages exprimés
VEGAS Robert	41	100,00

Monsieur Robert VEGAS ayant obtenu la majorité absolue des voix, il est élu 4^{ème} vice-président.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Etabli aux jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture de Seine-Maritime et de sa publication au siège du SIDESA.

Le Président





Délibération n°2020-13
Election des autres membres du Bureau

L'an deux mil vingt, le mardi 20 octobre, à quatorze heures trente, l'Assemblée Générale, légalement convoquée le 02 octobre 2020, s'est réunie à la Salle des Fêtes, Place Jacques Chirac à Yerville, sous la présidence de Monsieur Laurent VASSET, Président.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre THEVENOT

Présents :

1. Chantal BENOIT (SMBV Arques & Bassins versants côtiers adjacents)
2. Robert VEGAS (SMAEPA Auffay-Tôtes)
3. Lionel PERRE (SMAEPA Vallée de la Béthune)
4. André BAYART (SIAEPANC Blangy sur Bresle Bouttencourt)
5. Dany DELABOUGLISE (SIGE Bray Bresle Picardie)
6. Jérôme GRISEL (SAEPA Bray Sud)
7. Robert CHARBONNIER (SMBV Cailly Aubette Robec)
8. David FLEURY (Communauté de Communes Campagne de Caux)
9. Daniel GRESSANT (Communauté de Communes Caux Austreberthe)
10. Gérard LEGAY (SMEA Caux Central)
11. Gilles AMAT (Caux Seine Agglo)
12. Éric ROUSSELET (SIAEPA Colleville)
13. Jean-Pierre THEVENOT (Communauté de Communes Côte d'Albâtre)
14. Robert CHARBONNIER (SIAEPA Crevon)
15. Christian DUCROCQ (SIAEPA Cuy Saint Fiacre)
16. Annie PIMONT (CA Dieppe Maritime)
17. Michel FILLOCQUE (SIAEPA Doudeville)
18. Alain COUROYER (SMBV Dun et Veules)
19. Philippe CORDIER (SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes)
20. Jean-François OUVRY (SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes)
21. Ludovic OCTAU (Commune d'Envermeu)
22. Patrick DURY (SIEAE Epte)
23. Philippe DION (SIAEPA Forges Est)
24. Patrick DURY (Ville de Forges-Les-Eaux)
25. Michelle BELLAY (Commune Gailfontaine)
26. Jean-Luc LEMASSON (SIAEPA Grandes Ventes)
27. Christophe COQUATRIX (SMAEPA Grigneuseville Bellencombres)
28. Georges MOLMY (SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune)
29. Jacques LANGLERE (SIAEP Mont-Cauvaire)
30. Gaëlle FLIPO (Commune Montville)
31. Patrice CAUCHETIEZ (SIAEPA O2 Bray)
32. Christophe FROMENTIN (SIAEPA Plateau d'Alhiermont)
33. Bertrand PECOT (Communauté de Communes Roumois Seine)
34. Philippe COTE (SMAEPA Saint Laurent en Caux)
35. Didier BREARD (Commune Saint Nicolas d'Alhiermont)
36. Bruno LAROSE (Commune Saint-Saëns)
37. Francis BOURGUIGNON (SIAEPA Sigy en Bray)
38. Robert VEGAS (Communauté de Communes Terroir de Caux)
39. Chantal BENOIT (SIAEPA Vallée de l'Eaulne)
40. Laurent VASSET (SMAEPA Valmont)
41. Nicolas GRAS (SMAEPA Yerville)

Représentés :

1. Benoît ANQUETIN (SMBV Cailly Aubette Robec) donne pouvoir à Robert CHARBONNIER (SMBV Cailly Aubette Robec)
2. Didier FERON (SMBV Caux Seine) donne pouvoir à Georges MOLMY (SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune)
3. Xavier VANDENBULCKE (SMAEPA Sierville) donne pouvoir à Philippe DION (SIAEPA Forges Est)
4. Antoine SERVAIN (SMBV Valmont et Ganzeville) donne pouvoir à Laurent VASSET (SMAEPA Valmont)

Etaient également présents :

Claire ROCHELLE (SIDESA), Cécile PAQUIN (SIDESA), Delphine BOURLIER (SIDESA), François-Xavier RIMBOURG (SIDESA), Céline GÂTEL (SIDESA), Victor LEDOUX (SIDESA), Steve VIBERT (SIDESA), Anne MABIRE (SIDESA).



Vu l'arrêté préfectoral portant statuts du SIDESA en date du 17 février 2017,

Vu les articles L.5211-10, L.5711-1, L.2122-7 et L.2122-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Les autres membres du Bureau sont élus au scrutin uninominal à trois tours parmi les membres de l'Assemblée Générale du SIDESA.

Il est précisé aux votants qu'ils peuvent voter pour tout délégué titulaire au SIDESA, que cette personne se soit ou non portée candidate.

Après un appel de candidatures, se portent candidats :

1. Philippe DION
2. Daniel GRESSENT
3. Jérôme GRISEL
4. Hervé GUERARD
5. Gérard LEGAY
6. Michel LEJEUNE
7. Annie PIMONT
8. Jean-Pierre THEVENOT

A l'appel de son nom, chaque Délégué a remis son bulletin de vote fermé dans l'urne pour l'élection de chaque candidat.

Après opérations de dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nom-Prénom	Nombre de bulletins	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages exprimés	Majorité absolue	Total des voix	% des suffrages exprimés
DION Philippe	45	3	42	22	42	100,00
GRESSENT Daniel	45	3	42	22	42	100,00
GRISEL Jérôme	45	3	42	22	42	100,00
GUERARD Hervé	45	3	42	22	42	100,00
LEGAY Gérard	45	3	42	22	42	100,00
LEJEUNE Michel	45	3	42	22	42	100,00
PIMONT Annie	45	3	42	22	42	100,00
THEVENOT Jean-Pierre	45	4	41	21	41	100,00

076-257603894-20201020-2020-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 22/10/2020

Affichage : 22/10/2020

Sont élus autres membres du Bureau :

1. Monsieur Philippe DION ;
2. Monsieur Daniel GRESSENT ;
- Monsieur Jérôme GRISEL ;
- Monsieur Hervé GUERARD ;
5. Monsieur Gérard LEGAY ;
6. Monsieur Michel LEJEUNE ;
7. Madame Annie PIMONT ;
8. Monsieur Jean-Pierre THEVENOT.



Aucune autre candidature et aucune autre majorité ne s'étant dégagée à l'issue des opérations de vote, les autres postes demeurent vacants.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Etabli aux jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture de Seine-Maritime et de sa publication au siège du SIDESA.

Le Président





Délibération n°2020-14
Délégations de l'Assemblée Générale au
Président

L'an deux mil vingt, le mardi 20 octobre, à quatorze heures trente, l'Assemblée Générale, légalement convoquée le 02 octobre 2020, s'est réunie à la Salle des Fêtes, Place Jacques Chirac à Yerville, sous la présidence de Monsieur Laurent VASSET, Président.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre THEVENOT

Présents :

1. Chantal BENOIT (SMBV Arques & Bassins versants côtiers adjacents)
2. Robert VEGAS (SMAEPA Auffay-Tôtes)
3. Lionel PERRE (SMAEPA Vallée de la Béthune)
4. André BAYART (SIAEPANC Blangy sur Bresle Bouttencourt)
5. Dany DELABOUGLISE (SIGE Bray Bresle Picardie)
6. Jérôme GRISEL (SAEPA Bray Sud)
7. Robert CHARBONNIER (SMBV Cailly Aubette Robec)
8. David FLEURY (Communauté de Communes Campagne de Caux)
9. Daniel GRESSENT (Communauté de Communes Caux Austreberthe)
10. Gérard LEGAY (SMEA Caux Central)
11. Gilles AMAT (Caux Seine Agglo)
12. Éric ROUSSELET (SIAEPA Colleville)
13. Jean-Pierre THEVENOT (Communauté de Communes Côte d'Albâtre)
14. Robert CHARBONNIER (SIAEPA Crevon)
15. Christian DUCROCQ (SIAEPA Cuy Saint Fiacre)
16. Annie PIMONT (CA Dieppe Maritime)
17. Michel FILLOCQUE (SIAEPA Doudeville)
18. Alain COUROYER (SMBV Dun et Veules)
19. Philippe CORDIER (SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes)
20. Jean-François OUVRY (SMBV Durdent Saint-Valéry Veulettes)
21. Ludovic OCTAU (Commune d'Envermeu)
22. Patrick DURY (SIEAE Epte)
23. Philippe DION (SIAEPA Forges Est)
24. Patrick DURY (Ville de Forges-Les-Eaux)
25. Michelle BELLAY (Commune Gaillefontaine)
26. Jean-Luc LEMASSON (SIAEPA Grandes Ventes)
27. Christophe COQUATRIX (SMAEPA Grigneuseville Bellencombre)
28. Georges MOLMY (SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune)
29. Jacques LANGLERE (SIAEP Mont-Cauvaire)
30. Gaëlle FLIPO (Commune Montville)
31. Patrice CAUCHETIEZ (SIAEPA O2 Bray)
32. Christophe FROMENTIN (SIAEPA Plateau d'Aliermont)
33. Bertrand PECOT (Communauté de Communes Roumois Seine)
34. Philippe COTE (SMAEPA Saint Laurent en Caux)
35. Didier BREARD (Commune Saint Nicolas d'Aliermont)
36. Bruno LAROSE (Commune Saint-Saëns)
37. Francis BOURGUIGNON (SIAEPA Sigy en Bray)
38. Robert VEGAS (Communauté de Communes Terroir de Caux)
39. Chantal BENOIT (SIAEPA Vallée de l'Eaulne)
40. Laurent VASSET (SMAEPA Valmont)
41. Nicolas GRAS (SMAEPA Yerville)

Représentés :

1. Benoît ANQUETIN (SMBV Cailly Aubette Robec) donne pouvoir à Robert CHARBONNIER (SMBV Cailly Aubette Robec)
2. Didier FERON (SMBV Caux Seine) donne pouvoir à Georges MOLMY (SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune)
3. Xavier VANDENBULCKE (SMAEPA Sierville) donne pouvoir à Philippe DION (SIAEPA Forges Est)



4. Antoine SERVAIN (SMBV Valmont et Ganzeville) donne pouvoir à Laurent VASSET (SMAEPA Valmont)

Etaient également présents :

Claire ROCHELLE (SIDESA), Cécile PAQUIN (SIDESA), Delphine BOURLIER (SIDESA), François-Xavier RIMBOURG (SIDESA), Céline GÂTEL (SIDESA), Victor LEDOUX (SIDESA), Steve VIBERT (SIDESA), Honorine MABIRE (SIDESA).

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Président rappelle que les délégations de l'assemblée délibérante au président sont des délégations de pouvoir qui se caractérisent par le fait que le comité syndical est totalement dessaisi de la compétence qu'il a déléguée.

Ces délégations de pouvoir, formalisées par délibération de l'assemblée générale, peuvent être attribuées en début ou en cours de mandat mais ne peuvent en aucun cas excéder la durée du mandat du comité syndical. Le renouvellement de celui-ci rend donc caduques les anciennes délégations.

Il est donc nécessaire, suite au renouvellement de l'Assemblée Générale du SIDESA et à l'élection du Président, de reprendre les délibérations relatives aux délégations de l'assemblée au Président.

En contrepartie de cette délégation de pouvoir, le Président informera l'Assemblée Générale des décisions qu'il aura prises en application de ces délégations.

Le président peut recevoir délégation de la part de l'Assemblée Générale d'une partie des attributions de celui-ci à l'exception des suivantes :

- Vote du budget ;
- Institution et fixation de taux, tarifs des taxes ou redevances ;
- Approbation du compte administratif ;
- Dispositions à caractère budgétaire prises par le syndicat suite à une mise en demeure de la chambre régionale des comptes ;
- Délégation de la gestion d'un service public ;
- Adhésion du syndicat à un établissement public ;
- Dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville ;
- Décisions relatives aux conditions initiales de composition, fonctionnement et durée du syndicat.

Le champ des délégations d'attribution données par l'Assemblée Générale au Président ne se limite donc pas à la liste définie pour le conseil municipal par [l'article L.2122-22](#) du CGCT.

Cependant, cette liste peut servir de référence par analogie, bien qu'elle ne soit pas applicable en tant que telle aux syndicats mixtes.

Il est donc proposé que l'Assemblée Générale délègue au Président du SIDESA les compétences suivantes pour la durée de son mandat :

- Passation et signature des marchés publics de travaux, de fournitures et de services dont le montant est inférieur au seuil des procédures adaptées, dès lors que les crédits sont inscrits au budget ;
- Création de régies comptables ;
- Aliénation de gré à gré des biens mobiliers jusqu'à 4600 euros ;
- Règlement des frais et honoraires des auxiliaires de justice ;
- Droit d'ester en justice en requête ou en défense pour toutes les affaires concernant le SIDESA ;
- Renouvellement de l'adhésion aux associations dont le SIDESA est membre ;



Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus au budget ;

- Signature des offres et contrats d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage présentés par le SIDESA.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président, pour la durée de son mandat, à prendre toute décision concernant :
 - Passation et signature des marchés publics de travaux, de fournitures et de services dont le montant est inférieur au seuil des procédures adaptées, dès lors que les crédits sont inscrits au budget ;
 - Création de régies comptables ;
 - Aliénation de gré à gré des biens mobiliers jusqu'à 4600 euros ;
 - Règlement des frais et honoraires des auxiliaires de justice ;
 - Droit d'ester en justice en requête ou en défense pour toutes les affaires concernant le SIDESA ;
 - Renouvellement de l'adhésion aux associations dont le SIDESA est membre ;
 - Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus au budget ;
 - Signature des offres et contrats d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage présentés par le SIDESA ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Etabli aux jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture de Seine-Maritime et de sa publication au siège du SIDESA.

Le Président

